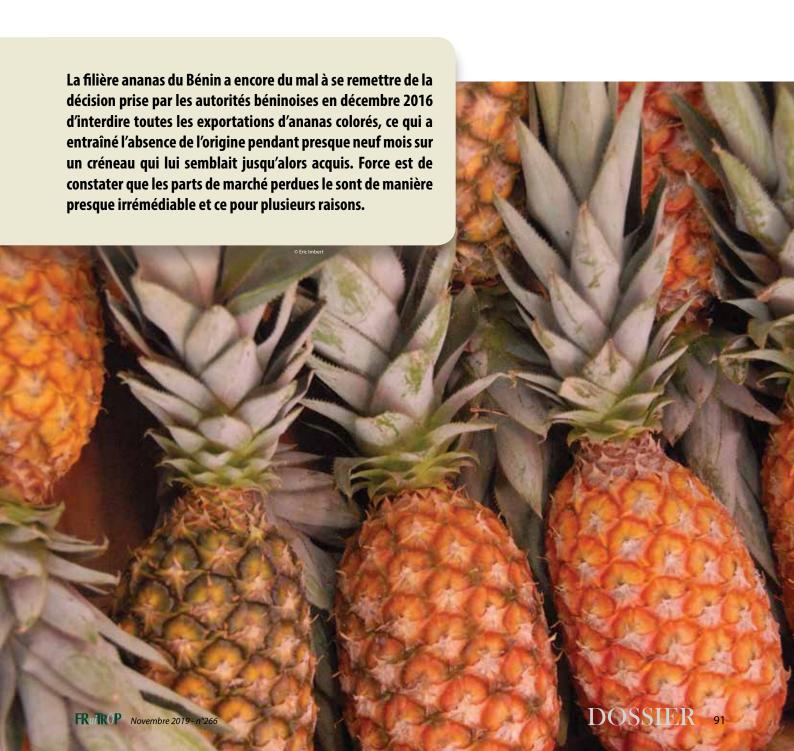
# Marché européen Ananas avion

## La quasi-disparition de l'origine Bénin ou quand l'enfer est pavé de bonnes intentions

par **Thierry Paqui**, consultant paqui@club-internet.fr

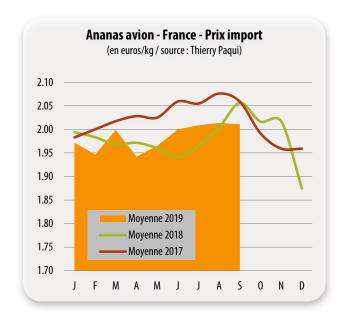


Pour mémoire, rappelons qu'en 2016 plusieurs lots d'ananas du Bénin (Pain de sucre principalement) ont été interceptés par les services de contrôle européens pour des dépassements de limites maximales de résidus (LMR) d'éthéphon. Les autorités béninoises ont alors pris la décision d'interdire toutes les exportations d'ananas colorés (Cayenne aussi bien que Pain de sucre) en attendant de mettre en place des procédures de contrôle plus strictes. En effet, contrairement au Cayenne, il n'existait pas à ce moment d'itinéraire technique spécifique à la culture du Pain de sucre.

Cette autocensure a entraîné des pertes de parts de marché, mais surtout elle a permis l'implantation sur le marché avion d'origines comme le Costa Rica, la République dominicaine et Cuba. En accroissant leur présence avec des Sweet de très bonne qualité, ces origines ont accentué, par la même occasion, le déclin du Cayenne sur le seul créneau où il parvenait encore à subsister.

Avant décembre 2016, les opérateurs du marché avion devaient tenir compte de l'offre béninoise dans leur stratégie d'approvisionnement. Son importance (Cayenne et Pain de sucre), ainsi que celle du Cameroun (Cayenne), était telle qu'elle limitait le développement d'offres concurrentes. Pour les opérateurs tentés d'importer du Sweet par avion, il était alors plus compliqué de se risquer sur ce créneau, car ils devaient faire face, surtout en fin d'année, à une augmentation de l'offre béninoise qui phagocytait littéralement la demande.

Dans un premier temps, l'autocensure du Bénin sur les exportations d'ananas colorés a laissé un vide, mais paradoxalement sans créer de manque sur le marché avion. Les offres camerounaise, ivoirienne et, dans une moindre mesure, ghanéenne de Cayenne ont largement suffi à satisfaire la demande. Parallèlement, le Bénin a essayé de développer ses exportations de Pain de sucre vert, l'idée étant que cette variété est par nature de couleur verte quand le fruit arrive à maturité. Il a donc fallu mettre en place une stratégie de communication pour expliquer aux consommateurs que l'offre de Pain de sucre colorée qu'ils appréciaient jusque-là n'était pas naturelle.





Le Ghana, qui avait toujours proposé du Pain de sucre vert et qui avait du mal à s'imposer face au Pain de sucre coloré du Bénin, a alors reçu le soutien inopiné de son concurrent dans la promotion de son offre. Malheureusement, les clients, longtemps habitués à acheter du Pain de sucre coloré, ont eu du mal à s'intéresser aux fruits verts. L'arrivée sur le marché d'une offre colorée du Togo puis du Ghana, alors que celle du Bénin était toujours absente, a brouillé les efforts de communication du Bénin.

Pendant les neuf mois d'absence des fruits colorés du Bénin, le marché du Cayenne s'est progressivement rétréci pour s'adapter aux volumes mis en marché par le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana. On a également assisté à l'accroissement de l'offre de Sweet très colorés en provenance de Cuba, de République dominicaine, du Panama, d'Équateur, du Costa Rica et maintenant du Ghana. Ces fruits, mieux travaillés et très bien présentés, se sont vendus nettement plus cher, avec une moyenne de 2.30-2.40 euros/kg contre 1.90-2.00 euros/kg pour les Cayenne.

Le retour du Bénin en août 2017 n'a malheureusement pas été aussi facile que les opérateurs l'avaient espéré. S'il s'est avéré efficace, le système d'auto-contrôle mis en place au Bénin pour réduire les cas de dépassement des LMR était sous-dimensionné par rapport au volume exporté de fruits colorés. La procédure de validation des exportations était longue et les lots arrivaient souvent sur le marché à un stade de maturité trop avancé. Ces problèmes de qualité ont perduré au point de décourager les clients et progressivement d'exclure l'offre colorée du Bénin, dont les parts de marché sont maintenant réduites à peau de chagrin.

Le Sweet avion a ainsi pu trouver sa clientèle au détriment du Cayenne, comme il l'avait déjà fait sur le marché bateau. Ces fruits très colorés, mieux présentés, plus réguliers et surtout de qualité plus homogène, ont progressivement remplacé une partie des achats de Cayenne, plus fragile il est vrai, mais surtout handicapé par le manque de fiabilité de la qualité de certaines origines (cf. encadré).

Comme c'est le cas sur le marché bateau, les ventes dépendent maintenant surtout de la grande distribution. Le groupe Grand Frais, qui est leader sur ce créneau en France, a dans un premier temps soutenu les importations de Cayenne, avant de s'en détourner en raison des nombreux et répétitifs problèmes de qualité. Il s'est ainsi repositionné sur le Pain de sucre vert et sur le Sweet, réduisant ainsi un peu plus la présence du Cayenne sur le créneau avion.

Même si elle a permis à certains opérateurs d'obtenir des certifications appréciées sur le marché européen (GlobalGap, Bio), l'auto-censure du Bénin doit être ajoutée à la longue liste des fausses bonnes idées au regard des pertes de marché qu'elle a entraînées.

Au cours de l'année écoulée (semaine 40 de 2018 à semaine 39 de 2019), la demande pour le Cayenne s'est contractée un peu plus. L'offre africaine est restée diversifiée (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Bénin), mais les volumes mis en marché se sont réduits de plus en plus pour s'adapter à une demande de moins en moins intéressée. Ce désintérêt a été caractérisé par la perte d'accès au débouché important que représentait la chaîne Grand Frais en France. Malgré l'existence d'un itinéraire technique bien documenté, les producteurs de Cayenne ont du mal à produire des fruits de qualité de manière réqulière. En dehors du Ghana et de la Côte d'Ivoire, la production de Cayenne reste assez mal maîtrisée, à tel point que certains opérateurs travaillant avec le Cameroun ont souvent dû interrompre leur approvisionnement en raison de soucis de qualité. Quant au Cayenne du Bénin, il n'a été présent que de la semaine 47 de 2018 à la semaine 10 de 2019! Absent depuis la semaine 29 de 2018, son retour n'a été que de courte durée. En effet, à l'exception d'une marque (Burquiah), l'origine a été délaissée par les acheteurs en raison de la faible durée de vie de ses fruits et de problèmes de surmaturité liés aux procédures de contrôle avant les exportations. Il faut également tenir compte des contrôles de qualité effectués en Europe, qui ont souvent ciblé l'origine et qui sont autant d'éléments qui ont de facto rendu l'offre de Cayenne du Bénin moins compétitive et moins attractive pour les acheteurs.

Le Pain de sucre, grand vainqueur de la campagne écoulée, a progressivement remplacé le Cayenne dans les intentions d'achat. Le Bénin, le Togo et le Ghana ont approvisionné le marché avec une offre qui a continué à être déclinée entre fruits verts et fruits colorés, ce qui brouille le message selon lequel le Pain de sucre est naturellement vert. Pour autant, la demande pour les fruits colorés se maintient et le Togo et le Ghana sont les deux principales origines qui les fournissent, ainsi que le Bénin maintenant mais dans une bien moindre mesure. L'offre de fruits verts plus importante en volume provient du Ghana et du Bénin et est écoulée principalement via la grande distribution. Les opérateurs qui n'ont pas accès à ce débouché se concentrent davantage sur l'offre colorée, a priori plus facile à écouler via les distributeurs spécialisés.

A la suite des problèmes qu'a connus le Bénin, le COLEACP a développé un itinéraire technique spécifique pour la culture du Pain de sucre.

Le Sweet s'est un peu plus imposé sur le marché avion au cours de la campagne écoulée. Si les volumes mis en marché sont restés assez modestes, ces fruits se sont mieux valorisés que les autres sur le créneau avion, avec une moyenne de cours entre 2.30 et 2.40 euros/kg. Le Ghana a fait une arrivée remarquée sur ce créneau lucratif, jusqu'alors chasse gardée des origines d'Amérique centrale. L'accès à la grande distribution (Grand Frais) a fortement contribué à développer les ventes de Sweet, mais ce marché reste néanmoins assez restreint, comme on a pu le constater à Pâques. L'offre en provenance de la République dominicaine, du Panama et du Costa Rica avait alors fortement augmenté. Malheureusement, la demande après Pâques a été moins soutenue et le marché a eu beaucoup de mal à absorber ces volumes de Sweet, alors que la demande restait stable pour le Pain de sucre. Les cours ont baissé, avec parfois des ventes de dégagement, et il a fallu attendre plus d'un mois (semaines 15 à 18 de 2019), avant qu'ils ne retrouvent leur niveau habituel. Par la suite, cette situation a renforcé le choix des opérateurs de restreindre l'approvisionnement de Sweet pour conserver une meilleure rentabilité



## La logistique maritime au secours des envois par avion

Vu l'hétérogénéité de qualité de l'offre avion, notamment en provenance d'Afrique, des questions se posent concernant les infrastructures disponibles dans certains pays et leur impact sur la présentation et, par conséquent, le développement de l'offre avion. Les exportations d'ananas par avion de presque toutes les origines, à l'exception du Bénin et du Togo, bénéficient d'une logistique pré-existante qui a servi aux exportations maritimes. Il s'agit principalement de stations de conditionnement permettant de bien travailler les ananas. Les fruits sont lavés, nettoyés et triés selon des calibres homogènes. Les colis sont entreposés dans des endroits secs à l'abri de l'humidité et seulement montés pour couvrir les besoins des exportations de la journée ou de la semaine. Mais surtout, une fois triés et emballés selon les mêmes calibres, les fruits sont palettisés. Les coins des palettes sont renforcés par des cornières et le tout est cerclé plusieurs fois par des courroies qui consolident la palette en un bloc compact afin d'éviter que les fruits ne subissent des chocs durant le transport.

Ces procédures, qui ont été développées pour le transport maritime, servent aujourd'hui pour les exportations par avion. Malheureusement ce n'est pas le cas de toutes les origines. Ainsi, le principal reproche fait aux exportations du Bénin et du Togo concerne la faible résistance des colis utilisés et l'absence d'une réelle palettisation des colis au départ. En effet, les colis sont souvent livrés en vrac à l'aéroport, ce qui oblige le transitaire à les conditionner au mieux avant de les expédier. Les lots à la base des palettes ainsi constituées sont souvent écrasés, ce qui entraîne bien évidemment des pertes et des répercussions sur les comptes de vente de ces origines. De par la qualité de ses envois et grâce à une offre très diversifiée (Cayenne, Pain de sucre, Victoria et Sweet), le Ghana s'impose de plus en plus comme l'acteur clé de la filière ananas avion d'Afrique. C'est ce large choix variétal qui accroît la rentabilité d'une origine comme le Ghana, capable de composer des lots de plusieurs tonnes qui sont couverts par une seule lettre de transit aérien (LTA).

#### **Ananas transformé**

### Une petite lueur d'espoir

Depuis maintenant deux ans, les prix sur le marché du transformé sont orientés à la baisse. Selon Foodnews, le prix du carton d'ananas en tranche (référence 6xA10) est passé de la fin 2016 au début 2019 de 23 à seulement 14 USD/Fob Bangkok. Même glissade pour le jus concentré, dont les prix import en 2015 atteignaient un Everest à 4 000 USD/tonne CFR Rotterdam (référence 60° Brix) mais qui peine à rester au-dessus des 1 000 USD début 2019. La compétitivité prix retrouvée des produits à base d'ananas va naturellement raviver la demande des industriels qui préparent les recettes de jus de fruits. En effet, la tonne de jus concentré d'orange (2 400 USD/tonne CFR Rotterdam) est désormais plus de deux fois plus cher que la tonne d'ananas qui est, elle-même, au niveau de prix d'un des grands concurrents sur le marché du jus : le concentré de pomme (1 100 USD/tonne EXW Pologne). Mais les stocks de jus et concentré d'ananas, notamment en Europe, restent élevés et pèsent sur la reprise depuis longtemps attendue. La forte inflation de l'offre, avec un point culminant en 2017, est l'unique explication à ce désastre. A l'identique du processus sur le marché du frais, les retours financiers en production se sont effondrés sur toute la période. La preuve, le prix d'achat au producteur (ex-field) était de 12 THB/kg fin 2016. Il n'est plus que de 3.6 THB fin 2018. On sent toutefois se dessiner une amépar Denis Loeillet, d'après Cyclope 2019

lioration puisque le prix fin janvier approchait les 5 THB. Sur ce marché, c'est la Thaïlande mais aussi les Philippines qui donnent le La. Ces deux fournisseurs captent 3.2 des 5 millions de tonnes d'ananas (éq. FF) qui font l'objet d'un commerce mondial. Toute l'attention est désormais tournée vers la période de février à mai 2019 et le régime des pluies qui affectera ou pas l'offre de fruits délivrés aux usines de transformation.

#### Cours mondial du concentré d'ananas de Thaïlande

(60°Brix, cfr Rotterdam / en USD par tonne / source : Agra-net)

